

N/REF : 7/01/2025 15H40 C:007570 I:09804

BOUTIN GERARD

V/Appel du Mardi 07/01/2025 a 15H40

**29 RUE GUILLAUME REGNIER
35000 RENNES**

V/REF.IMM. 0560

IMMEUBLE : SQ.JOSEPH AROT -0560
2 a 18, SQUARE JOSEPH AROT
23 a 29BIS R.GUILLAUME REGNIER
35000 RENNES

Rennes, le 13 Janvier 2025

Référence Marché: 23/084-T2305084SUD3

LOCALISATION : ALLEE 29 REGNIER - BOUTIN GERARD 09 82 23 27 98
ETAGE 00 - PORTE 019

MOTIF : DEBOUCHAGE DANS UN LOGEMENT
EVIER DE LA CUISINE BOUCHE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Mise a disposition d'un véhicule de curage équipé d'une pompe hautepression
et d'une pompe d'aspiration.

INTERVENTION DU 08/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE RÉSEAUX EAUX USÉES A LA HAUTE PRESSION A PARTIR DU SIPHON
CONTRÔLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE N°5808060 CA

AT LCOMPTER Email envoyé le 08/01/25 a 21H23 Mme S. MOTTE

ATTENTION : EN AUCUN CAS NOTRE RESPONSABILITE NE PEUT ETRE ENGAGEE EN CAS DE
===== FUI TE QUI APPARAITRAIT A LA SUITE DE NOTRE INTERVENTION PAR SUITE
DU MAUVAIS ETAT DES JOINTS, DE LA POROSITE OU DE LA VIEILLESSE DES
FONTES, DU PLASTIQUE, DU GRES OU DU FIBRO-CIMENT.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	03100174-Ff	Debouchage privatif	4	101,20	101,20
TOTAL H.T.					101,20
T.V.A. a 10,00%					10,12
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>111,32</u>

Valeur en votre reglement au 28 Février 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.